

Air France-KLM
Assemblée générale du 24 mai 2022

**Nouveau projet de résolution qui sera présenté par le Conseil d'administration
d'Air France-KLM en Assemblée générale**

Projet de résolution 28 à soumettre à l'Assemblée générale

**Résolution vingt-huit : Nomination de M. Rodolphe Saadé en qualité de membre du
Conseil d'administration pour une durée de quatre ans**

« L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, sous condition de la réalisation de l'investissement de la société CMA CGM au capital de la Société, conformément à l'accord conclu avec la Société et annoncé le 18 mai 2022, de nommer en qualité de membre du Conseil d'administration, M. Rodolphe Saadé, pour une durée de quatre ans qui prendra (i) effet à compter de la réalisation effective de la condition suspensive susmentionnée et (ii) fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. »

EXPOSE DES MOTIFS

**Nomination de Rodolphe Saadé en qualité de nouveau membre du Conseil
d'administration**

Il est proposé à l'Assemblée générale de nommer, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, M. Rodolphe Saadé en qualité d'administrateur, sous condition de la réalisation de l'investissement de la société CMA CGM au capital de la Société, conformément à l'accord conclu avec la Société et annoncé le 18 mai 2022, et à effet à compter de la réalisation effective de cette condition suspensive.

Cette proposition de nomination s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique majeur de long terme dans le fret aérien entre Air France-KLM et la société CMA CGM annoncé le 18 mai 2022, prévoyant l'entrée au capital de cette dernière, dans la limite d'une détention de 9% du capital *ex post* d'Air France-KLM, et sa représentation au Conseil d'administration d'Air France-KLM.

Le Conseil d'administration d'Air France-KLM considère que la représentation de la société CMA CGM se justifie par le poids de l'investissement envisagé dans le capital d'Air France-KLM, en particulier en comparaison aux autres partenaires commerciaux actuels d'Air France-KLM, à savoir China Eastern Airlines et Delta Air Lines, respectivement actionnaires à hauteur de 9,6% et 5,8% du capital, et représentés au Conseil d'administration. Cette représentation au Conseil d'administration permet aussi d'ancrer dans la durée ce partenariat d'une importance économique et stratégique pour Air France-KLM, lequel représente une nouvelle étape clé pour le Groupe qui permettra de renforcer et de développer de manière significative la position du Groupe dans le secteur du fret aérien.

M. Rodolphe Saadé est considéré par le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité de nomination et de gouvernance, comme membre non-indépendant du Conseil d'administration au regard des critères énoncés par le Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, compte tenu de l'accord stratégique conclu entre Air France-KLM et la société CMA CGM et de la participation que détiendrait la société CMA CGM au capital d'Air France-KLM.

L'ensemble des informations sur l'expérience professionnelle, les mandats et fonctions de M. Rodolphe Saadé sont présentées ci-après et seront disponibles sur le site www.airfranceklm.com (rubrique Finance/Actionnaires/Assemblée générale).

INFORMATION SUR M. RODOLPHE SAADE



Rodolphe Saadé

Administrateur nommé sur proposition de CMA CGM

Expertise et expérience professionnelle

Né à Beyrouth le 3 mars 1970, Rodolphe Saadé est diplômé de l'Université Concordia de Montréal en commerce et marketing. A l'issue de ses études, il fonde une entreprise de fontaines à eau au Liban, avant de rejoindre le groupe CMA CGM dirigé par son père Jacques Saadé en 1994.

Il travaille principalement à New-York et Hong-Kong puis rejoint le siège social à Marseille, où il gère différentes lignes maritimes avant de devenir responsable des lignes transatlantiques et transpacifiques. En 2004, il devient Directeur général en charge du développement des lignes régulières sur l'axe Nord/Sud et prend en charge l'expansion des lignes Delmas en Afrique et dans l'océan Indien. Nommé Vice-président et membre du Conseil d'administration de CMA CGM en 2010, il supervise la restructuration financière du groupe. En 2015, Rodolphe Saadé mène l'acquisition de Neptune Orient Lines. La même année, il conduit les discussions qui aboutissent à la signature d'Ocean Alliance, un accord d'exploitation stratégique avec Cosco Shipping, Evergreen Line et OOCL.

Le 24 novembre 2017, Rodolphe Saadé est nommé Président du Conseil d'administration et Directeur général de CMA CGM SA. Sous son impulsion, le Groupe CMA CGM devient un leader mondial du transport et de la logistique.

En avril 2019, Rodolphe Saadé conduit l'acquisition de CEVA Logistics. En 2021, il lance la division CMA CGM Air Cargo, dédiée au fret aérien. Il mène également les acquisitions d'Ingram CLS pour renforcer la position du Groupe dans la logistique du e-commerce, de GEFCO pour devenir le leader mondial de la logistique automobile et de Colis Privé pour offrir aux clients des solutions de dernier kilomètre. En 2022, il lance TANGRAM, le centre d'innovation et de formation du Groupe, dont la mission est de créer le transport et la logistique durables de demain.

Nationalité :
française

Âge : 51 ans

Adresse professionnelle :

Boulevard Jacques
Saadé, 4 Quai
d'Arenc
13235 Marseille
cedex 02 - France

Autres mandats et fonctions en cours

Représentant permanent
de VTP5 Investissements
SA qui est administrateur
de CIC Lyonnaise de
Banque

Mandats et fonctions ayant été exercés au cours des cinq dernières années et expirés

N/A